

GRAND DEBAT SUR L'ECOLE

**Département de la Loire
Circonscription Roanne Est**

une soixantaine de participants.

ST NIZIER sous CHARLIEU

**le 25 novembre 2003
de 18h à 21 h**

**Animateur Bertrand SIETTEL (J.P.A.) Secrétaire Marc MONDON (FRANCAS)
Co-animateur Raymond FATTORETTO (DDEN)**

Synthèse des sujets abordés:

LA MATERNELLE: L'Assemblée regrette la différence entre le discours (importance de la maternelle) et les réalités du terrain (régression envisagée par l'inspectrice d'Académie pour ce qui est de scolarisation des enfants de 2 ans).

L'Assemblée affirme avec force:

- que l'école maternelle, dès 2 ans, est un lieu d'apprentissage,
- qu'elle doit pouvoir accueillir dès cet âge les enfants qui sont prêts et dont les parents le désirent,
- que les conditions d'accueil et d'encadrement en zone rurale doivent être améliorées ou au moins conservées (qualification des ATSEM) - qu'il convient de rechercher des complémentarités avec les modes de garde de la petite enfance (crèche, halte-garderie ...).

L'ORGANISATION DES ECOLES: les petites écoles rurales doivent être conservées et sont préférables aux "usines à gamins" (sic) qui concentrent des centaines d'enfants.

LA RUPTURE ECOLE COLLEGE est un point noir de notre système éducatif, la formation des professeurs de Collège devrait se rapprocher de celle des Professeurs d'Ecole plutôt que d'être alignée sur celle des Professeurs de Lycée. Il est indispensable de mettre en place tout au long de la scolarité obligatoire un système cohérent qui donne aux enfants des repères au lieu du système actuel (rupture dans les méthodes et l'organisation générale) qui les perturbe. Exemple d'incohérence: les devoirs (écrits) à la maison sont interdits en CM2 et obligatoires et abondants dès la 6ème !

LES PROGRAMMES: il est indispensable de recentrer sur les "fondamentaux", de les concevoir globalement sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, sinon les maîtres ont l'impression de "toucher à tout" sans approfondir et de ne pas avoir le temps d'être à l'écoute des enfants.

L'Assemblée souhaite unanimement que "l'élève reste au centre du système éducatif."

La réhabilitation de l'Enseignement manuel et technique est indispensable. Il faudrait que l'orientation se fasse en fonction des choix et des aptitudes des enfants plutôt que par l'échec.

La formation en alternance devrait être proposée au cours du Collège.

LES VALEURS DE L'ECOLE: il convient de garder les références républicaines et la formation dans les IUFM devrait prendre en compte cette dimension en particulier la Laïcité, vis à vis des enjeux du commerce international, et de la volonté des "marchands", comme des "religieux", de s'introduire dans l'école. La mixité généralisée est un acquis qu'il faut conserver et si besoin défendre.

LES ENFANTS EN DIFFICULTE SCOLAIRE: l'école maternelle permet de déceler les difficultés des enfants, il convient de les traiter dès le début du cycle 2. Les structures d'aide et de soutien qui fonctionnent à l'intérieur de l'école (RASED, CLAD...) et les dispositifs de dédoublement des classes sont des réponses aux problèmes rencontrés. Encore faudrait-il qu'ils existent aussi dans les zones rurales qui sont à ce jour, souvent délaissées.

La disparition progressive des Aides Educateurs (souvent non remplacés sur le terrain par les Assistants d'Education) a réduit l'équipe des adultes présents dans les écoles pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages.

LES RYTHMES SCOLAIRES: l'Assemblée ne comprend pas pourquoi l'année scolaire est aussi déséquilibrée.

Elle préconise de suivre les chronobiologistes qui ont proposé une alternance régulière 7 semaines de travail - 2 semaines de repos.

LA DECENTRALISATION: les charges des petites communes sont souvent excessives; par exemple l'équipement informatique est énorme pour leurs modestes budgets. Cela pose la question de l'égalité des chances et de la qualité de l'enseignement pour les élèves des villes et les élèves des campagnes.

PRIORITES POUR L'ECOLE:

1- Beaucoup de propositions se heurtent à la question des MOYENS qui revient dans la discussion de manière récurrente.

Ils sont nécessaires en particulier pour

- scolariser dès 2 ans en maternelle,
- développer les structures d'aide et de soutien,
- mieux former les enseignants (formation initiale, mais aussi formation continue)

2- La RECHERCHE de COHÉRENCE entre L'ÉCOLE et LE COLLÈGE ne nécessite pas de moyens particuliers, mais elle doit s'appuyer sur une volonté politique et une conception nouvelle et globale du cursus de l'enseignement obligatoire.

3- LES VALEURS RÉPUBLICAINES des droits de l'Homme, de la Femme ... et des enfants doivent être réaffirmées avec force, et intégrées dans la formation de tous les enseignants.